

## Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 juin 2010

### Etaient présents :

MINIER Marcel, Maire  
GUILLARD François, 1<sup>er</sup> adjoint  
MORICE Anne-Marie, 2<sup>ème</sup> adjointe  
GUILLARD Joël, 3<sup>ème</sup> adjoint  
TROUVE David, 4<sup>ème</sup> adjoint  
CARRISSANT Pierrick  
BRIAND Claude  
GARCON Jean-Paul  
BADIN Claire  
ROUYER David  
TROCHU Pierre

### Etait absente :

BESNARD Jacques (Procuration à Claude BRIAND)  
TALLEC Christa  
MOYNAT Isabelle

### Ordre du jour :

- **Décision modificative : mobilier école**
- **Décision modificative : bâtiment communal**
- **Pass foncier**
- **Divers**
  
- **Décision modificative : mobilier école**

Monsieur le Maire fait part de la nécessité d'acquérir du matériel pour l'école suite aux travaux. Le montant du devis de la CAMIF pour le mobilier est de 6 494.00 €HT. Une décision modificative est à prendre également au budget 2010.

Le conseil municipal accepte le devis de la CAMIF pour un montant de 6 494.00 €HT, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette acquisition et approuve la décision modificative suivante :

#### Budget commune - Décision modificative n°4

##### INVESTISSEMENT

Dépense 2318 -107 : - 5 000 €  
Dépense 2184 – 112 : + 5 000 €

- **Décision modificative : bâtiment communal**

Monsieur le Maire fait part au Conseil qu'il convient d'apporter une modification au budget Commune 2010. Le Conseil Municipal approuve la décision modificative suivante :

#### Budget commune - Décision modificative n°5

##### INVESTISSEMENT

Dépense 2318 - 107 : - 7 000 €  
Dépense 2313 – 102 : + 7 000 €

- **Pass foncier**

Monsieur le Maire fait part de la possibilité pour la commune d'entrer dans le dispositif Pass Foncier en complément des aides du Conseil Général. Monsieur le Maire indique les modalités de ce dispositif :

Conditions de ressources : Bénéficiaires d'un prêt à taux zéro avec différé d'amortissement (avec ou sans différé d'amortissement pour les locataires du parc HLM ou les locataires du parc privé conventionné avec l'ANAH).

Caractéristiques du terrain ou du bien immobilier (critères du Conseil général)

un terrain dans un lotissement communal ou privé d'au moins 5 lots, ou dans une ZAC d'au moins 5 lots

Pour les compromis de vente signés à compter du 1er septembre 2009, le terrain doit remplir les caractéristiques suivantes :

- superficie inférieure à 750 m<sup>2</sup> ;
- coût inférieur à 45.000 HT.

Grille d'intervention :

- Ménages de 3 personnes ou moins :

Montant de la subvention CG 35 : 1.500€

Commune : 1 500 €

- Ménages de 4 personnes ou plus :

Montant de la subvention CG 35 : 2.000€

Commune : 2 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, (11 voix pour, une contre) approuve les conditions et la grille d'intervention proposées ci-dessus dans le cadre du dispositif PASS FONCIER et autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

- **Renouvellement ligne de trésorerie**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 € contractée auprès du Crédit Agricole arrivé à échéance. Monsieur le Maire propose de renouveler cette ligne de trésorerie pour un montant de 200 000 €.

Le Conseil Municipal décide de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 200 000 € et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention

- **Extension école : Avenant n°1 - lot 4 : menuiseries intérieures - Avenant n°1 - lot 5 : menuiseries extérieures**

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il prévu, dans le cadre des travaux de l'école, des plus values et des moins values sur le lot 4 : menuiseries intérieures et le lot 5 : menuiseries extérieures.

- Lot 4 : - 1 536.00 €HT (nouveau montant du marché) : 24 609.00 €HT)
- Lot 5 : + 1 685.00 €HT (nouveau montant du marché) : 43 158.00 €HT)

Le conseil municipal accepte l'avenant en moins value sur le lot 4 : - 1 536.00 €HT, accepte l'avenant en plus value sur le lot 5 : + 1 685.00 €HT, accepte les nouveaux montants du marché : Lot 4 : 24 609 €HT et Lot 5 : 43 158.00 €HT et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces avenants.